

N/REF : 19/09/2025 9H30 C:000003 I:80067
V/REF : AC/C28410
V/Email reçu le Vendredi 19/09/2025 a 9H30

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. GRO
IMMEUBLE : RES. GUENROC - GRO
RUE DE LA FONTAINE
RESIDENCE GUENROC
35360 MEDREAC

Rennes, le 29 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : ALLEE FONTAINE - MME LEGRAIN YVONNE 02 99 07 59 56
LOGEMENT N° 011887, PORTE N°101, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4
MOTIF : FUITE PERLÉE SUR ALIMENTATION WC
Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 23/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONSTAT : PAS DE FUITE APPARENTE ET PAS DE PERTE DE PRESSION AU NIVEAU
DU COMPTEUR
REMARQUE : LE LOCATAIRE VA SURVEILLER ET REVIENDRA VERS NOUS SI BESOIN
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 24/09/25 a 10H38 EROCHE@AIGUILLON.COM
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 24/09/25 A 10:31 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.					100,00
T.V.A. a 10,00%					10,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.